

Bruxelles, le 17.9.2018
COM(2018) 629 final

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**ONZIÈME RAPPORT FINANCIER DE LA COMMISSION AU PARLEMENT
EUROPÉEN ET AU CONSEIL
sur le FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
(Feader)
EXERCICE 2017**

Table des matières

1.	PROCEDURE BUDGETAIRE	2
1.1.	Cadre financier.....	2
1.2.	Projet de budget (PB) 2017.....	2
1.3.	Adoption du budget 2017.....	3
1.4.	Adoption des budgets rectificatifs.....	3
2.	GESTION DES CREDITS.....	4
2.1.	Gestion des crédits d’engagement.....	4
2.1.1.	<i>Programmes de développement rural du Feader.....</i>	<i>4</i>
2.1.2.	<i>Assistance technique</i>	<i>4</i>
2.2.	Gestion des crédits de paiement.....	4
2.2.1.	<i>Programmes de développement rural du Feader.....</i>	<i>4</i>
2.2.2.	<i>Assistance technique</i>	<i>6</i>
3.	EXECUTION DU BUDGET 2017 DU FEADER.....	6
3.1.	Exécution des crédits d’engagement.....	6
3.1.1.	<i>Programmes de développement rural du Feader.....</i>	<i>6</i>
3.1.2.	<i>Assistance technique</i>	<i>7</i>
3.2.	Exécution des crédits de paiement.....	8
3.2.1.	<i>Programmes de développement rural du Feader.....</i>	<i>8</i>
3.2.2.	<i>Assistance technique</i>	<i>14</i>
3.3.	Analyse des dépenses déclarées par mesure	14
3.4.	Exécution des programmes du Feader	16
3.4.1.	<i>Période de programmation 2007-2013.....</i>	<i>16</i>
3.4.2.	<i>Période de programmation 2014-2020.....</i>	<i>16</i>

1. PROCEDURE BUDGETAIRE

1.1. Cadre financier

En 2017, le financement des dépenses de développement rural relève de deux cadres financiers pluriannuels (CFP): le CFP 2007-2013 et le CFP 2014-2020. Le cadre financier 2014-2020 est établi par le règlement (UE) n° 1311/2013 du Conseil. La dotation pour le développement rural et la dotation pour les dépenses relatives au marché et les paiements directs, après ajustement technique annuel du CFP, sont présentées dans le tableau 1.

Tableau 1 — Cadre financier 2014-2020

RUBRIQUE 2. Croissance durable: ressources naturelles	En millions d'EUR; prix courants						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
TOTAL	49 857	64 692	64 262	60 191	60 267	60 344	60 421
Dont:							
- Développement rural ^{a), b), c), d), e)}	5 299	18 184	18 684	14 371	14 381	14 691	14 709
- Dépenses relatives au marché et aux aides directes ^{a), b), c), d)}	43 778	44 190	43 950	44 146	44 162	43 880	43 888

a) après virement net de 351,9 millions d'EUR entre le FEAGA et le Feader pour l'exercice 2014 [voir note f) pour les détails]

b) après virement net de 51,6 millions d'EUR entre le FEAGA et le Feader pour l'exercice 2015 [voir note f) pour les détails]

c) après virement net de 28 millions d'EUR entre le FEAGA et le Feader pour les exercices 2014-2020 [voir note f) pour les détails]

d) après virement net de 4 313,6 millions d'EUR entre le FEAGA et le Feader pour les exercices 2015-2020 [voir note f) pour les détails]

e) après reprogrammation de la dotation du Feader pour l'année 2014 à la suite de l'application de l'article 19 du règlement (UE) n° 1311/2013 relatif au CFP, un montant total de 8 705 millions d'EUR prélevé sur les engagements de 2014 a été réparti de façon égale entre les engagements de 2015 et de 2016

f) les virements vers le développement rural (Feader) mentionnés dans les notes a) à d) ci-dessus concernent: un montant de 4 millions d'EUR transféré annuellement à partir du secteur du coton (EL) pour l'ensemble de la période 2014-2020 sur la base de l'article 66, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 1307/2013; un montant de 296,3 millions d'EUR retenu au titre de l'ajustement facultatif transféré pour l'exercice 2014 (UK) sur la base de l'article 10 *ter* et de l'article 10 *quater*, paragraphe 2, du règlement (CE) n° 73/2009; un montant de 51,6 millions d'EUR pour les montants non dépensés, transféré chaque année pour les exercices 2014 et 2015 (SE et DE) sur la base des articles 136 et 136 *ter* du règlement (CE) n° 73/2009; et un montant de 4 313,6 millions d'EUR au titre de la réduction des paiements et de la flexibilité entre les piliers sur la base de l'article 7, paragraphe 2, et de l'article 14, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 1307/2013.

1.2. Projet de budget (PB) 2017

Le projet de budget (PB) 2017 a été adopté par la Commission et proposé à l'autorité budgétaire le 18 juillet 2016.

Le projet de budget prévoyait un montant de 1 280 millions d'EUR en crédits de paiement pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) au titre de la période de programmation 2007-2013. Aucun crédit d'engagement n'avait

été demandé pour l'année 2017, étant donné que la période de programmation 2007-2013 s'était terminée à la fin de 2013. Pour la période de programmation 2014-2020, le PB 2017 comprenait un montant de 14 360 millions d'EUR en crédits d'engagement et un montant de 9 926 millions d'EUR en crédits de paiement.

Le Conseil a adopté sa position sur le projet de budget 2017 le 12 septembre 2016, et le Parlement européen a adopté sa position le 26 octobre 2016. Le comité de conciliation a dû être convoqué, et celui-ci a convenu d'un texte commun dans le délai prescrit de 21 jours. Le Conseil a approuvé le texte commun le 29 novembre 2016 et le Parlement européen, le 1^{er} décembre 2016.

1.3. Adoption du budget 2017

En ce qui concerne le Feader, le budget 2017 adopté le 1^{er} décembre 2016 était identique à la proposition initiale de la Commission.

Tableau 2

Budget 2017 adopté		
Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en EUR)	Crédits de paiement (en EUR)
2007-2013		
05.040501 (Programmes de développement rural)	-	1 280 000 000
05.040502 (Assistance technique opérationnelle)	-	-
2014-2020		
05.046001 (Programmes de développement rural)	14 337 026 697	9 902 000 000
05.010404 (Assistance technique non opérationnelle)	4 910 000	4 910 000
05.046002 (Assistance technique opérationnelle)	18 522 000	19 022 443

1.4. Adoption des budgets rectificatifs

Dans le budget rectificatif n° 6, les crédits de paiement du Feader 2007-2013 ont été réduits de 780 millions d'EUR et les crédits d'engagement pour l'assistance technique, de 1,5 million d'EUR.

Tableau 3

Budget 2017 après les budgets rectificatifs		
Poste budgétaire	Crédits d'engagement (en EUR)	Crédits de paiement (en EUR)
2007-2013		
05.040501 (Programmes de développement rural)	-	500 000 000

05.040502 (Assistance technique opérationnelle)	-	-
2014-2020		
05.046001 (Programmes de développement rural)	14 337 026 697	9 902 000 000
05.010404 (Assistance technique non opérationnelle)	4 910 000	4 910 000
05.046002 (Assistance technique opérationnelle)	17 022 000	19 022 443

2. GESTION DES CREDITS

2.1. Gestion des crédits d'engagement

2.1.1. Programmes de développement rural du Feader

En ce qui concerne les crédits d'engagement, le budget voté pour 2017 s'élevait à 14 337 millions d'EUR, intégralement liés aux programmes 2014-2020.

Le budget 2017 ne prévoyait pas de crédits d'engagement pour les programmes du Feader 2007-2013.

Tableau 4

Gestion des crédits d'engagement en 2017 – Feader	Poste budgétaire 05.040501 (en EUR)	Poste budgétaire 05.046001 (en EUR)
Crédits au début de 2017	-	14 337 026 697
Crédits disponibles en 2017	-	14 337 026 697
Crédits utilisés en 2017	-	14 337 026 697

2.1.2. Assistance technique

L'article 51, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 1305/2013 prévoit que le Feader peut utiliser jusqu'à 0,25 % de sa dotation annuelle pour financer des actions d'assistance technique à l'initiative de la Commission. Dans le budget 2017, le montant initial disponible à cette fin était de 4,9 millions d'EUR pour l'assistance technique non opérationnelle et de 18,5 millions d'EUR pour l'assistance technique opérationnelle. Ce dernier montant a été réduit de 1,5 million d'EUR dans le budget rectificatif n° 6.

2.2. Gestion des crédits de paiement

2.2.1. Programmes de développement rural du Feader

En ce qui concerne les programmes de développement rural 2014-2020, les crédits de paiement du budget voté pour 2017 s'élevaient à 9 902 millions d'EUR. En outre, les recettes affectées disponibles perçues durant l'année se sont élevées à 14,0 millions d'EUR. Les crédits de paiement ont été renforcés, avec le virement d'un montant de 3 millions d'EUR provenant de la ligne consacrée à l'assistance

technique, le virement de fin d'année d'un montant de 567,7 millions d'EUR et le virement d'un montant de 110 millions d'EUR de recettes affectées provenant du Feader 2007-2013 afin de couvrir intégralement les déclarations de dépenses des États membres pour le troisième trimestre de 2017. Compte tenu de l'ensemble des virements, le montant total des crédits de paiement disponibles en 2017 s'est élevé à 11 069,9 millions d'EUR. Au total, en 2017, les crédits de paiement ont été utilisés à hauteur de 11 051,8 millions d'EUR, et un montant de 18,1 millions d'EUR de recettes affectées a été automatiquement reporté à 2018.

En ce qui concerne les programmes de développement rural 2007-2013, les crédits de paiement du budget voté pour 2017 s'élevaient à 1 280 millions d'EUR. En outre, les recettes affectées disponibles, reportées de 2016 ou perçues durant l'année, se sont élevées à 497,2 millions d'EUR. Le budget rectificatif n° 6 a réduit les crédits de paiement d'un montant de 780 millions d'EUR. Ces crédits ont en outre été réduits par deux virements vers la ligne budgétaire consacrée aux programmes du Feader 2014-2020, pour un montant total de 583,2 millions d'EUR. À la fin de l'année, le montant total des crédits de paiement disponibles en 2017 s'élevait à 413,8 millions d'EUR. Sur ce montant, 43,1 millions d'EUR ont été utilisés et 370,7 millions d'EUR de recettes affectées ont été automatiquement reportés à 2018.

Tableau 5

Gestion des crédits de paiement en 2017 (en EUR)	
Feader (2014-2020) Poste budgétaire - 05.046001	
Crédits au début de 2017	9 902 000 000
Virements à partir du Feader 2007-2013	473 190 882
Virement à partir de la ligne «assistance technique» du Feader 2014-2020	3 000 000
Virement de fin d'année	567 662 308
Recettes affectées perçues en 2017	14 029 057
Virement de recettes affectées à partir du Feader 2007-2013	110 000 000
Crédits disponibles en 2017	11 069 882 247
Crédits utilisés en 2017	11 051 784 091
Feader (2007-2013) Poste budgétaire - 05.040501	
Crédits au début de 2017	1 280 000 000

Virements vers le Feader 2014-2020	-473 190 882
Virement vers la ligne 05.087706	-182 967
Budget rectificatif	-780 000 000
Recettes affectées reportées de 2016	12 134 265
Recettes affectées perçues en 2017	485 027 166
Virement de recettes affectées vers le Feader 2014-2020	-110 000 000
Crédits disponibles en 2017	413 787 582
Crédits utilisés en 2017	43 121 731

2.2.2. Assistance technique

En ce qui concerne l'assistance technique du Feader, les crédits de paiement totaux inscrits au budget 2017 s'élevaient à 23,9 millions d'EUR, dont 3 millions d'EUR ont été transférés vers la ligne des programmes 2014-2020 du Feader afin de couvrir l'intégralité des déclarations de dépenses des États membres pour le troisième trimestre de 2017. Les crédits de paiement totaux s'élevaient à 20,9 millions d'EUR.

3. EXECUTION DU BUDGET 2017 DU FEADER

3.1. Exécution des crédits d'engagement

3.1.1. Programmes de développement rural du Feader

La totalité des crédits d'engagement inscrits au budget 2017 pour les programmes du Feader 2014-2020 (14 337,0 millions d'EUR) a été engagée.

Le tableau 6 présente, par État membre, la dotation fixée par le règlement (CE) n° 1305/2013, modifié en dernier lieu par le règlement (UE) 2018/162, et les montants engagés en 2017.

Tableau 6

Règlement (UE) n° 1305/2013 (modifié) - comparaison avec les montants engagés à la fin de 2017		
Poste budgétaire: 05.046001 (en EUR)		
EM	Règlement (UE) n° 1305/2013 Dotation 2017	Montants engagés en 2017
	(a)	(b)
AT	562 467 745	562 467 745
BE	97 175 076	97 175 076
BG	340 409 994	340 409 994

CY	18 894 801	18 894 801
CZ	344 509 078	344 509 078
DE	1 404 073 302	1 404 073 302
DK	144 868 072	144 868 072
EE	122 865 093	122 865 093
ES	1 185 553 005	1 185 553 005
FI	340 009 057	340 009 057
FR	1 665 777 592	1 665 777 592
GR	703 471 245	703 471 245
HR	282 342 500	282 342 500
HU	488 620 684	488 620 684
IE	313 007 411	313 007 411
IT	1 493 380 162	1 493 380 162
LT	230 451 686	230 451 686
LU	14 366 484	14 366 484
LV	155 139 289	155 139 289
MT	13 914 927	13 914 927
NL	118 357 256	118 357 256
PL	1 192 025 238	1 192 025 238
PT	579 806 001	579 806 001
RO	1 186 544 149	1 186 544 149
SE	249 386 135	249 386 135
SI	119 684 133	119 684 133
SK	215 356 644	215 356 644
UK	754 569 938	754 569 938
Total	14 337 026 697	14 337 026 697

3.1.2. Assistance technique

Pour la période de programmation 2014-2020, le montant des crédits d'engagement inscrits au budget 2017 pour l'assistance technique opérationnelle s'élevait à 18,5 millions d'EUR. Le montant de cette ligne a été réduit de 1,5 million d'EUR dans le budget rectificatif n° 6. Le tableau 7 présente la consommation des crédits d'engagement disponibles au titre de l'assistance technique opérationnelle en 2017. La majeure partie de ces montants concerne le réseau européen de développement rural et le partenariat d'innovation européen.

Tableau 7

Assistance technique - Exécution des crédits d'engagement	
Poste budgétaire: 05.046002 (en EUR)	
Description	Montant engagé
Réseau européen de développement rural	5 023 899
Partenariat d'innovation européen	2 687 741

Technologies de l'information*	2 257 024
Réseau européen d'évaluation	1 925 113
Audit et contrôles	668 574
Corps européen de solidarité	500 000
Base de données sur l'agriculture biologique	115 000
Total	13 177 350

* Y compris les bureaux de compétences en matière de haut débit

3.2. Exécution des crédits de paiement

3.2.1. Programmes de développement rural du Feader

Pour la période de programmation 2014-2020, la totalité des crédits de paiement inscrits au budget 2017 (9 902,0 millions d'EUR) ont été utilisés. En outre, en fin d'année, des renforcements se sont révélés nécessaires pour permettre le remboursement intégral des dépenses déclarées par les États membres. Les virements suivants sont venus augmenter les crédits de paiement disponibles pour le Feader 2014-2020: 473,2 millions d'EUR provenant du budget 2017 du Feader 2007-2013, 110,0 millions d'EUR de recettes affectées provenant du Feader 2007-2013, 3,0 millions d'EUR provenant de l'assistance technique opérationnelle du Feader 2014-2020 et 567,7 millions d'EUR provenant du virement de fin d'année. Au total, à la fin de 2017, 11 051,8 millions d'EUR avaient été utilisés sur les 11 069,9 millions d'EUR de crédits de paiement disponibles après les virements.

Pour la période de programmation 2007-2013, 43,1 millions d'EUR ont été consommés sur les 1 280 millions d'EUR de crédits de paiement inscrits au budget et les 497,2 millions d'EUR de recettes affectées disponibles. Le budget rectificatif n° 6 a réduit les crédits de paiement d'un montant de 780,0 millions d'EUR. En outre, un montant de 583,2 millions d'EUR (dont 110,0 millions d'EUR de recettes affectées) a été transféré vers la ligne budgétaire des programmes 2014-2020 du Feader.

Le tableau 8 présente la ventilation des paiements effectués en 2017 par période de déclaration:

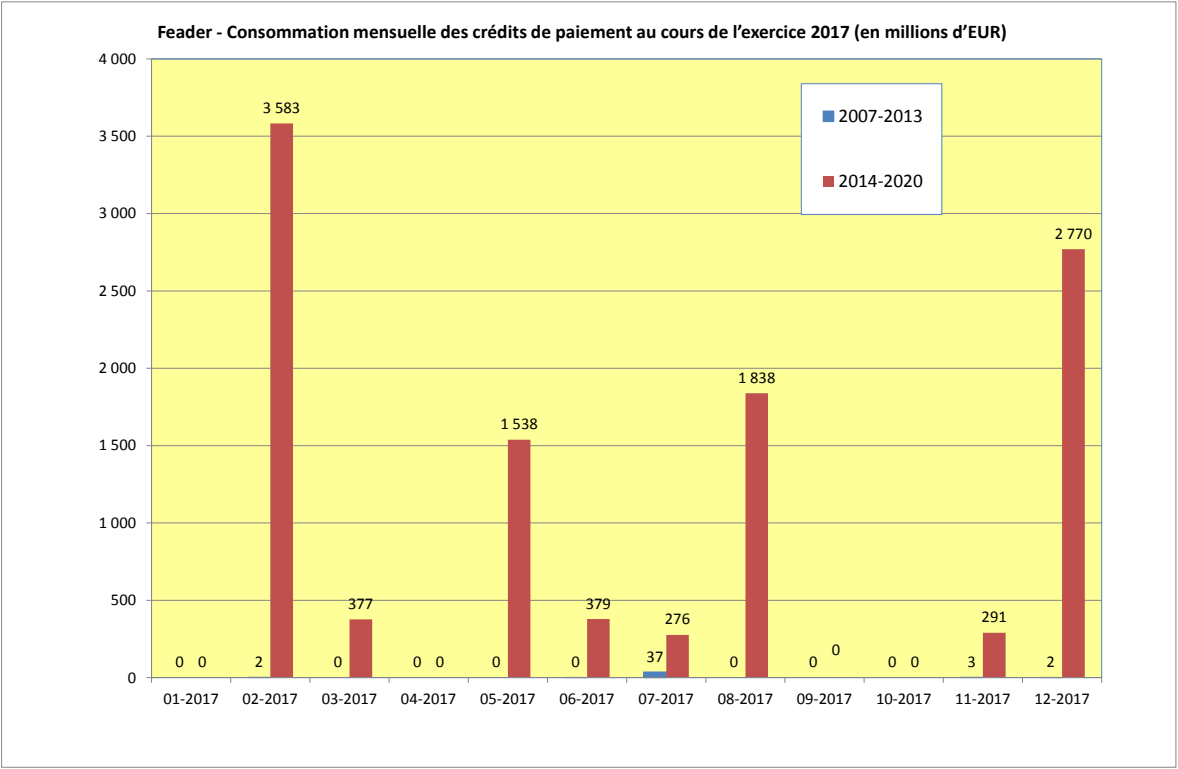
Tableau 8

<i>Paiements effectués en 2017 en faveur des programmes de développement rural du Feader (en millions d'EUR)</i>	<i>2007-2013</i>	<i>2014-2020</i>
	Poste 05.040501	Poste 05.046001
Préfinancement 2014-2020	-	0,0
Remboursement des demandes de paiement antérieures au T4 2017	0,0	26,4
Remboursement des demandes de paiement pour le T4 2017	0,0	3 941,4
Remboursement des demandes de paiement pour le T1 2017	0,0	1 924,2
Remboursement des demandes de paiement pour le T2 2017	0,0	2 099,1
Remboursement des demandes de paiement pour le T3 2017	0,0	3 060,7

Clôture et/ou paiements positifs 2007-2013	43,1	-
Total 2017	43,1	11 051,8

La consommation mensuelle des crédits de paiement au cours de l'exercice (de janvier à décembre 2017) est présentée dans le graphique ci-dessous.

Graphique 1



La ventilation, par État membre et par période de déclaration, des montants payés par la Commission au cours de l'exercice budgétaire 2017 est présentée dans les tableaux 9 a et 9 b.

Tableau 9 a: Feader 2007-2013

Paielements effectivement réalisés entre le 1.1.2017 et le 31.12.2017			
Feader 2007-2013 - poste budgétaire 05.040501 (en EUR)			
EM	Paielements positifs, principalement à la suite des arrêts de la Cour de justice	Clôture	Total
AT			
BE			
BG	1 644 120		1 644 120
CY			
CZ			
DE	2 607		2 607
DK			
EE			
ES			
FI			
FR			
GR	4 843 628		4 843 628
HU			
IE			
IT			
LT	708 137		708 137
LU			
LV			
MT			
NL			
PL	24 776		24 776
PT			
RO	35 897 249		35 897 249
SE			
SI	1 214		1 214
SK			
UK			
Total	43 121 731	0	43 121 731

Tableau 9 b: Feader 2014-2020

Paielements effectivement réalisés entre le 1.1.2017 et le 31.12.2017						
Feader 2014-2020 - poste budgétaire 05.046001						(en EUR)
EM	Antérieurs au T4 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	Total
AT		284 034 513	34 306 827	118 368 156	41 760 912	478 470 408
BE		5 925 045	2 756 556	19 997 126	8 452 989	37 131 717
BG		19 664 658	39 513 021	81 321 944	54 014 439	194 514 062
CY		7 106 491	2 030 516	1 212 301	4 224 143	14 573 450
CZ		40 792 524	95 902 134	86 375 959	36 281 185	259 351 803
DE		474 591 531	206 265 375	158 977 107	111 118 692	950 952 706
DK		27 313 513	20 805 180	31 119 758	20 639 549	99 878 000
EE		17 338 409	52 578 670	12 925 139	16 571 073	99 413 291
ES		288 516 817	126 055 741	121 249 143	166 811 391	702 633 093
FI		127 783 822	18 656 891	53 803 633	118 963 308	319 207 655
FR		801 033 393	64 649 703	69 174 381	818 850 517	1 753 707 994
GR		338 972 961	39 884 776	45 877 268	283 310 929	708 045 934
HR		12 404 315	35 760 815	79 650 699	22 357 649	150 173 479
HU		54 311 309	2 482 437	105 315 539	34 483 224	196 592 509
IE		104 218 851	24 253 168	17 117 853	108 982 160	254 572 032
IT		215 647 575	189 232 281	211 715 839	173 676 812	790 272 508
LT		84 849 526	68 844 173	55 926 201	44 354 105	253 974 006
LU		2 759 059	4 188 850	637 753	1 277 912	8 863 575
LV		63 038 107	44 521 391	22 859 330	32 078 140	162 496 969
MT		1 654 062	305 557	88 103	123 251	2 170 973
NL		11 845 693	32 549 017	10 590 136	2 628 968	57 613 814
PL		148 421 690	132 318 221	208 784 253	84 080 426	573 604 590
PT		309 074 601	87 906 633	77 268 204	49 983 739	524 233 177
RO	26 332 371	265 094 574	340 526 570	313 662 587	623 552 613	1 569 168 715
SE		31 826 689	34 272 890	23 227 732	14 948 891	104 276 200
SI		27 374 475	12 498 310	31 421 808	8 959 016	80 253 608
SK		51 127 107	44 801 397	38 534 466	33 400 226	167 863 196
UK	43 923	124 709 926	166 295 483	101 908 247	144 817 050	537 774 629
Total	26 376 295	3 941 431 236	1 924 162 584	2 099 110 666	3 060 703 310	11 051 784 091

Le tableau 10 présente, pour chaque État membre, une comparaison des paiements au titre du Feader 2014-2020 effectués respectivement en 2017 et en 2016. Les paiements ont considérablement augmenté (de 42 %) par rapport à l'année 2016 (11,1 milliards d'EUR contre 7,8 milliards d'EUR). Les chiffres de 2016 incluent la dernière tranche du préfinancement versé pour les programmes de la période 2014-2020.

Tableau 10

Paiements effectués en faveur des États membres - comparaison entre 2017 et 2016 - <u>Feader 2014-2020</u>							(en EUR)	
EM	2016			2017			Différence entre 2017 et 2016	
	Paiements intermédiaires	Préfinancement	Total	Paiements intermédiaires	Préfinancement	Total	(en EUR)	(en %)
AT	394 576 581	39 375 520	433 952 101	478 470 408	0	478 470 408	44 518 307	10,26 %
BE	39 503 051	6 477 978	45 981 029	37 131 717	0	37 131 717	-8 849 312	-19,25 %
BG	129 060 043	23 667 170	152 727 213	194 514 062	0	194 514 062	41 786 849	27,36 %
CY	7 177 699	1 322 444	8 500 142	14 573 450	0	14 573 450	6 073 308	71,45 %
CZ	181 882 819	23 056 740	204 939 559	259 351 803	0	259 351 803	54 412 243	26,55 %
DE	647 841 345	93 607 201	741 448 545	950 952 706	0	950 952 706	209 504 160	28,26 %
DK	74 929 013	14 976 097	89 905 110	99 878 000	0	99 878 000	9 972 890	11,09 %
EE	87 901 431	8 233 416	96 134 846	99 413 291	0	99 413 291	3 278 445	3,41 %
ES	378 590 289	82 973 888	461 564 178	702 633 093	0	702 633 093	241 068 915	52,23 %
FI	327 182 929	23 804 083	350 987 012	319 207 655	0	319 207 655	-31 779 358	-9,05 %
FR	524 557 370	113 848 442	638 405 812	1 753 707 994	0	1 753 707 994	1 115 302 182	174,70 %
GR	227 838 949	47 182 918	275 021 867	708 045 934	0	708 045 934	433 024 067	157,45 %
HR	131 044 159	20 262 225	151 306 384	150 173 479	0	150 173 479	-1 132 905	-0,75 %
HU	208 468 125	34 306 645	242 774 769	196 592 509	0	196 592 509	-46 182 260	-19,02 %
IE	253 822 792	21 905 922	275 728 714	254 572 032	0	254 572 032	-21 156 682	-7,67 %
IT	419 548 741	104 443 808	523 992 549	790 272 508	0	790 272 508	266 279 959	50,82 %
LT	173 957 330	16 130 882	190 088 212	253 974 006	0	253 974 006	63 885 794	33,61 %
LU	6 355 840	1 005 746	7 361 586	8 863 575	0	8 863 575	1 501 989	20,40 %
LV	108 833 038	10 756 038	119 589 076	162 496 969	0	162 496 969	42 907 893	35,88 %
MT	589 457	973 269	1 562 726	2 170 973	0	2 170 973	608 248	38,92 %
NL	34 449 926	10 812 454	45 262 379	57 613 814	0	57 613 814	12 351 435	27,29 %
PL	362 852 034	88 961 088	451 813 122	573 604 590	0	573 604 590	121 791 467	26,96 %
PT	536 945 153	40 601 404	577 546 557	524 233 177	0	524 233 177	-53 313 380	-9,23 %
RO	524 017 099	81 279 964	605 297 063	1 569 168 715	0	1 569 168 715	963 871 652	159,24 %
SE	191 405 372	17 455 653	208 861 025	104 276 200	0	104 276 200	-104 584 824	-50,07 %
SI	77 260 537	8 378 498	85 639 035	80 253 608	0	80 253 608	-5 385 427	-6,29 %
SK	105 682 050	15 885 298	121 567 349	167 863 196	0	167 863 196	46 295 847	38,08 %
UK	653 010 765	48 906 195	701 916 960	537 774 629	0	537 774 629	-164 142 331	-23,38 %
Total	6 809 283 936	1 000 590 984	7 809 874 920	11 051 784 091	0	11 051 784 091	3 241 909 172	41,51 %

3.2.2. Assistance technique

Pour la période de programmation 2014-2020, le montant des crédits de paiement pour l'assistance technique opérationnelle s'élevait à 19,0 millions d'EUR. Une partie de ces crédits (3,0 millions d'EUR) a fait l'objet de virements pour couvrir les besoins de paiement liés aux programmes de développement rural au titre du Feader 2014-2020.

Le tableau 11 ci-après présente les paiements regroupés en fonction des principales activités. La majeure partie de ces montants concerne le réseau européen de développement rural.

Tableau 11

Assistance technique - Exécution des crédits de paiement	
Poste budgétaire: 05.046002 (en EUR)	
Description	Montant payé
Réseau européen de développement rural	4 057 011
Partenariat d'innovation européen	2 734 982
Communication institutionnelle	2 600 000
Technologies de l'information*	2 258 270
Réseau européen d'évaluation	1 375 984
Audit et contrôles	649 115
Plateforme d'assistance technique pour les instruments financiers	320 000
Corps européen de solidarité	296 041
Base de données sur l'agriculture biologique	248 533
Total	14 539 936

* Y compris les bureaux de compétences en matière de haut débit

3.3. Analyse des dépenses déclarées par mesure

Le tableau 12 présente les demandes de paiement déclarées en 2017, par État membre et par mesure de développement rural (entre le 4^e trimestre 2016 et le 3^e trimestre 2017), les dépenses déclarées cumulées depuis le début de la période de programmation, ainsi que les plans de financement des programmes du Feader 2014-2020.

En 2017, les dépenses en faveur du Feader 2014-2020 sont restées concentrées principalement sur la mesure 13 (paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques) et la mesure 10 (agroenvironnement-climat).

Tableau 12

Dépenses du Feader déclarées pour 2017 (T4 2016-T3 2017) et total des dépenses cumulées (T4 2014-T3 2017) par rapport aux plans de financement - Feader 2014-2020							
		Dépenses déclarées pour 2017 (T4 2016-T3 2017)		Dépenses déclarées cumulées (T4 2014- T3 2017)		Plans de financement 2014-2020	
Mesure relevant du Feader		(en millions d'EUR)	(%)	(en millions d'EUR)	(%)	(en millions d'EUR)	(%)
Mesure 01	Transfert de connaissances et actions d'information	51,4	0,5 %	73,3	0,3 %	1 102,7	1,1 %
Mesure 02	Services de conseil, services d'aide à la gestion agricole et services de remplacement sur l'exploitation	16,0	0,1 %	27,3	0,1 %	763,4	0,8 %
Mesure 03	Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires	18,3	0,2 %	28,8	0,1 %	379,9	0,4 %
Mesure 04	Investissements physiques	1 625,5	14,7 %	2 811,7	13,3 %	22 621,2	22,8 %
Mesure 05	Reconstitution du potentiel de production agricole endommagé par des catastrophes naturelles et des événements catastrophiques et mise en place de mesures de prévention appropriées	58,5	0,5 %	111,6	0,5 %	894,1	0,9 %
Mesure 06	Développement des exploitations agricoles et des entreprises	861,5	7,8 %	1 277,6	6,0 %	7 234,7	7,3 %
Mesure 07	Services de base et rénovation des villages dans les zones rurales	568,5	5,2 %	688,9	3,3 %	6 679,5	6,7 %
Mesure 08	Investissements dans le développement des zones forestières et amélioration de la viabilité des forêts	341,7	3,1 %	670,2	3,2 %	4 532,6	4,6 %
Mesure 09	Mise en place de groupements et d'organisations de producteurs	17,4	0,2 %	33,4	0,2 %	413,1	0,4 %
Mesure 10	Agroenvironnement – climat	2 031,8	18,4 %	5 125,3	24,2 %	16 504,1	16,6 %
Mesure 11	Agriculture biologique	939,8	8,5 %	1 739,5	8,2 %	6 631,8	6,7 %
Mesure 12	Paielements au titre de Natura 2000 et de la directive-cadre sur l'eau	69,6	0,6 %	165,5	0,8 %	576,2	0,6 %
Mesure 13	Paielements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques	3 314,4	30,0 %	6 532,7	30,8 %	16 013,6	16,1 %
Mesure 14	Bien-être des animaux	287,8	2,6 %	519,3	2,5 %	1 509,4	1,5 %
Mesure 15	Services forestiers, environnementaux et climatiques et conservation des forêts	10,7	0,1 %	20,2	0,1 %	265,2	0,3 %
Mesure 16	Coopération	38,8	0,4 %	60,7	0,3 %	1 749,0	1,8 %
Mesure 17	Gestion des risques	166,6	1,5 %	182,3	0,9 %	1 671,7	1,7 %
Mesure 18	Financement des paiements directs nationaux complémentaires pour la Croatie	17,8	0,2 %	108,5	0,5 %	111,9	0,1 %
Mesure 19	Soutien au développement local dans le cadre de Leader — développement local mené par les acteurs locaux (DLAL)	291,5	2,6 %	417,0	2,0 %	6 931,2	7,0 %
Mesure 20	Assistance technique des États membres	208,0	1,9 %	291,7	1,4 %	2 125,4	2,1 %
Mesure 113	Retraite anticipée	97,4	0,9 %	295,1	1,4 %	631,8	0,6 %
Mesure 131	Respect des normes fondées sur la législation communautaire	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %
Mesure 341	Acquisition de compétences, animation et mise en œuvre	0,4	0,0 %	0,4	0,0 %	0,6	0,0 %
Total général		11 033,6	100,0 %	21 180,9	100,0 %	99 343,3	100,0 %

* Les États membres déclarent leurs dépenses chaque trimestre. Toutefois, pour l'année n, les déclarations du T4 sont déposées en janvier de l'année n+1. En conséquence, les remboursements

correspondants versés par la Commission aux États membres au cours de l'année n portent sur la période comprise entre le T4 de l'année n-1 et le T3 de l'année n.

3.4. Exécution des programmes du Feader

3.4.1. Période de programmation 2007-2013

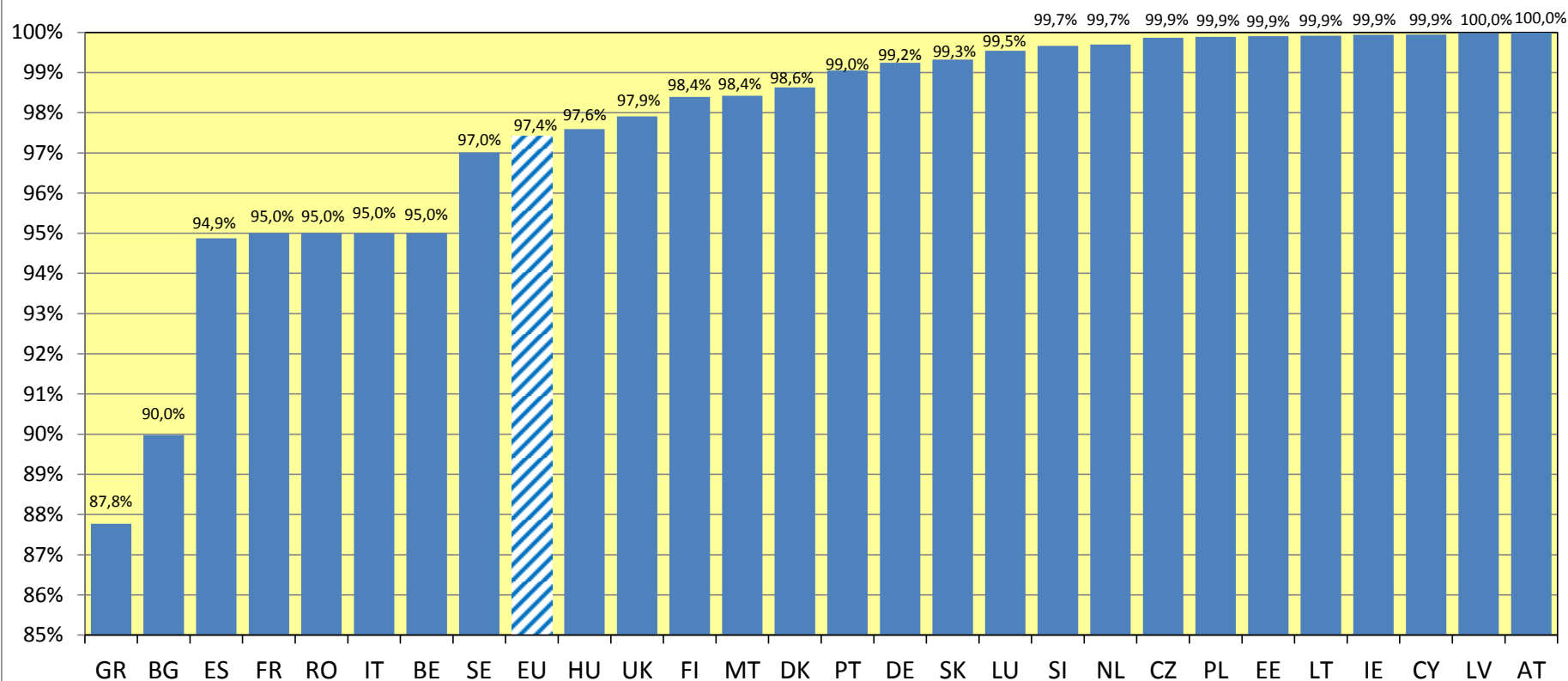
Le graphique n° 2 présente le taux d'absorption des programmes de développement rural 2007-2013, par État membre, c'est-à-dire les paiements effectués entre le début de la période de programmation et le 31 décembre 2017, y compris les paiements de clôture pour les programmes ayant déjà été clôturés à cette date, par rapport à la dotation totale pour la période 2007-2013.

À la fin de 2017, l'application de la règle n+2 avait donné lieu à des dégagements d'un montant total de 1 867 millions d'EUR.

3.4.2. Période de programmation 2014-2020

Le graphique n° 3 présente le taux d'absorption des programmes de développement rural 2014-2020, par État membre, c'est-à-dire les paiements effectués depuis le début de la période de programmation, y compris les paiements effectués pour le 4^e trimestre de 2017 remboursés au cours de l'exercice 2018, par rapport à la dotation totale pour la période 2014-2020.

Graphique 2 - Taux d'absorption des programmes de DR 2007-2013 par État membre (% des paiements du Feeder, y compris les paiements de clôture effectués au 31.12.2017, par rapport aux dotations 2007-2013)



* Le taux pour les États membres dont les programmes n'ont pas été clôturés au 31.12.2017 est plafonné à 95 %

**Graphique 3 - Taux d'absorption des programmes de DR 2014-2020 par État membre
(% des paiements du Feader , y compris les demandes de paiement pour le T4 2017, par
rapport aux dotations 2014-2020)**

